

Lettre ouverte aux chercheurs en généalogie concernant les tests génétiques

Maurice Germain (6910)

La présente fait suite aux interrogations d'un membre de la Société de généalogie de Québec (SGQ) concernant les gestes à poser dans les cas où les tests génétiques produisent des résultats différents de ceux obtenus dans le cadre des recherches documentaires traditionnelles.

La question était de savoir si la SGQ ou le Projet Québec ADN avaient mis en place un « comité de support » pour les chercheurs dont les résultats en recherche documentaire seraient contredits par des tests génétiques. La présente réponse n'implique que les administrateurs (tous bénévoles) du Projet Québec ADN. Notre projet n'a ni les compétences ni les ressources financières pour offrir des services psychologiques à ceux qui découvrent un « événement non parental » inattendu dans leur roue de paon et qui en sont troublés.

Les tests génétiques servent, d'une part, à confirmer les résultats obtenus par les recherches documentaires, produisant ainsi la signature génétique de l'ancêtre et, d'autre part, à contourner les murs représentés par les enfants nés de parents inconnus ou les adoptions. Dans ce dernier cas, l'événement non parental n'est pas inattendu, les archives l'annoncent. Par contre, dans le cadre d'un test visant à établir la signature génétique d'un ancêtre, il existe une probabilité que les tests génétiques apportent un éclairage nouveau sur une lignée et mettent à jour un événement non parental inattendu. C'est Einstein qui disait : *La modification des conditions d'observation change les apparences d'un événement.*

Tout chercheur en généalogie a, un jour, été confronté à des documents contradictoires, que ce soit entre les actes des registres religieux et ceux des notaires, ou entre les données des recensements et celles des actes; il n'y a là aucune surprise. La science nous a apporté au cours des dernières années un moyen d'aller chercher de l'information additionnelle sur un support autre que le documentaire. Il s'agit maintenant d'avoir accès à l'information transmise d'une génération à l'autre par la génétique. Je lisais dernièrement le texte d'un médecin qui rapportait que ses professeurs disaient : *Vous allez, au cours de votre formation, apprendre des notions qui, dans le futur, vont s'avérer fausses.* La science évolue et progresse. Ruskin disait : *L'œuvre de la science est de substituer des faits aux apparences et des démonstrations aux impressions.* Réjouissons-nous de pouvoir bénéficier de cette nouvelle technologie qui permet de rectifier l'image que nous avons du passé. Cela nous permet d'enrichir non seulement la connaissance que nous avons de la société dans laquelle vivaient nos ancêtres, mais la petite histoire de chacune de nos familles.

En terminant, M. Denis Beauregard, administrateur bénévole du Projet Québec ADN, suggère à tous la lecture de l'article commis par M. Guy Robert dans *Mémoires* de la Société généalogique canadienne-française, vol. 69, n° 3, automne 2018, p. 206-209. Les résultats des tests génétiques vont nous en apprendre tout autant sur nous-mêmes que sur notre histoire familiale.

Maurice Germain
Coadministrateur
Projet Québec ADN